

Angers, lundi 19 avril 2021

La nouvelle maison d'arrêt de Trélazé confirmée avec une capacité de 850 places

Ce mardi, Jean CASTEX, Premier ministre, et Éric DUPOND-MORETTI, Garde des Sceaux et ministre de la Justice, ont confirmé officiellement la construction d'une nouvelle maison d'arrêt à Trélazé en remplacement de celle d'Angers, ouverte en 1856 et qui offre depuis trop longtemps des conditions de détention indignes.

Nous nous félicitons que le gouvernement tienne l'engagement qui a été pris devant nous par le Garde des Sceaux en janvier à Paris, lorsque nous l'avons rencontré en présence du préfet de Maine-et-Loire, Pierre Ory.

Ce jour-là, nous avons senti M. DUPOND-MORETTI très à l'écoute de nos préoccupations et sensible à nos arguments. Sur ce dossier, la mobilisation des élus de notre territoire, toutes tendances confondues, est totale et constante depuis de nombreuses années. Ce combat collectif porte ses fruits aujourd'hui.

La capacité de ce nouvel établissement, retenu en 2014 par le ministère de la Justice dans le cadre du Plan immobilier pénitentiaire, sera supérieure à celle imaginée jusqu'ici puisqu'elle dépassera les 800 places.

La réalisation d'une nouvelle maison d'arrêt est une excellente nouvelle sur le plan économique pour notre territoire, à la fois en raison des investissements importants que ce projet représente et par les emplois directs et indirects qu'il va créer.

L'annonce du ministre de la Justice conforte par ailleurs le projet de centre d'art contemporain que la Ville d'Angers souhaite implanter sur le site de l'actuelle prison une fois celle-ci transférée.

Christophe BÉCHU
Maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole

Marc GOUA
Maire de Trélazé

Stella DUPONT
Députée de la 2e circonscription

Nicole DUBRÉ-CHIRAT
Membre de la commission des lois à l'Assemblée nationale